

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

26/10/2021

Dossier complet le :

26/10/2021

N° d'enregistrement :

F09321P0306

1. Intitulé du projet

Réalisation d'un espace de stationnement pour l'enseigne LIDL dans la commune d'Antibes

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LIDL

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

JEAN-REMI ARNAL

RCS / SIRET

3 4 3 | 2 6 2 | 6 2 2 | 0 4 9 0 1

Forme juridique

SNC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
rubrique 41 a - "Aire de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus"	Le projet de LIDL, d'une surface de plancher de 4242.2 m ² , et d'une surface de vente de 1940.1 m ² , se caractérise par : - Une emprise au sol totale du projet de 3804.8 m ² - La création de 257 places de parking (11 places PMR, 6 places familles, 14 places électriques, et 36 places pré équipées, 42 places vélos, 34 pour motos) - La création d'un espace de stationnement sous le magasin - La création d'espaces verts sur 2935.4 m ² et 943 unités de panneaux solaires sur toit

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un commerce LIDL avec aire de stationnement en sous-terrain, aménagements paysagers et accès depuis le chemin Saint-Claude, dans la commune d'Antibes sur un terrain actuellement urbanisé et occupé par des constructions commerciales désaffectées .

Le secteur d'étude se situe dans le tissu urbain de la commune et dans une zone à dominance commerciale (alimentaire, service, bâtiments, ameublement...).

4.2 Objectifs du projet

Répondre à la demande de la commune en commerces et proposer un magasin facilement accessible et attractif depuis le chemin Saint-Claude, zone de passage intensif, à proximité de la sortie d'autoroute. Proposer plus de choix pour les riverains et les habitants d'Antibes en commerce alimentaire tout en utilisant des espaces vacants (magasins désaffectés). Revoir le dimensionnement des structures et l'attractivité du site pour un meilleur respect et une intégration paysagère plus progressive.

Le projet de LIDL, d'une surface de plancher de 4242.2 m², et d'une surface de vente de 1940.1 m², s'implantera sur l'ensemble du secteur d'étude.

- L'implantation du bâtiment au sud de la parcelle sur une emprise de 3804,8 m² (terrain de 10533m²)
- La création de 257 places de parking (11 places PMR dont 3 électriques, 6 places familles, 14 places électriques dont 3 PMR, et 36 places pré équipées, 42 places pour vélos dont 8 pour vélos électriques, 34 places motos
- La création d'un espace de stationnement sous le magasin
- La création d'espaces verts plantés sur 2935.4m²
- La réalisation de voiries et autres surfaces revêtues
- L'implantation de 943 unités de panneaux solaires sur toiture.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La réalisation de ce projet va engendrer des travaux de démolition, de terrassement et de construction.

Des aménagements paysagers et de voiries sont prévus afin d'améliorer la desserte de la structure et l'accès au commerce.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet va accueillir une enseigne LIDL, avec un parking dédié à la clientèle et dimensionné pour. L'aménagement paysager permettra de créer un espace attractif pour les usagers. Il est centré sur le pourtour du secteur de projet afin de respecter les directives du PLU et adoucir l'intégration dans le paysage du projet. L'accès se fera depuis le chemin Saint-Claude, accès fortement fréquenté.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise de projet	10533 m ² (terrain), emprise au sol
SDP créée	3804.8 m ²
Nb de places de stationnement	4242.2 m ²
	257 places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune d'Antibes
Parcelles : DR 155 - DR 236

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur d'étude n'est inclus dans aucune zone d'inventaire. La commune et le périmètre éloigné, sont cependant concernés par plusieurs zones d'inventaire. La ZNIEFF 2 la plus proches est "930020153 FORÊTS DE LA BRAGUE, DE SARTOUX ET DE LA VALMASQUE" à environ 1500 mètres au nord ouest du secteur d'étude. Aucune ZNIEFF 1 n'est comprise dans le périmètre éloigné. (voir cadrage)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Antibes est concerné par une portion de littoral, donnant sur la Mer Méditerranée. Le secteur de projet est cependant localisé dans le nord ouest de la commune, et donc à distance du littoral.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucun monument historique n'est identifié dans ou à proximité du secteur de projet

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Antibes est localisée dans un PPR Inondation prescrit le 05/12/2017. Le secteur de projet est localisé en dehors des zones du PPRN.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le secteur de projet est localisé dans un site inscrit " Bande côtière de Nice à Théoules"
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur d'étude n'est situé ni dans une ZPS ni dans une ZSC. De plus aucune ZSC ou ZPS n'est incluse dans le périmètre éloigné. (voir cadrage).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement du site engendrera un besoin en eau potable (sanitaires des employés et ressources en eau potable pour le personnel et l'entretien des locaux) Pour limiter les besoins les aménagements paysagers seront composés d'espèces méditerranéennes.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet va engendrer l'urbanisation et la modification d'un terrain aujourd'hui déjà urbanisé et construit. Le site est localisé en bordure du chemin de Saint-Claude, dans une zone de passage, à dominante commerciale. Les espaces naturels ne sont pas présents étant donné que le secteur de projet est localisé sur une zone commerciale, bétonnée et composé essentiellement d'espaces de stationnement.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le PLU d'Antibes Juan les Pins a été approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 29 Mars 2019, rendue exécutoire le 9 avril 2019. <input checked="" type="checkbox"/> Le secteur d'étude est classée dans la zone UZa du PLU en vigueur. Cette zone « UZa » correspond à un sous-secteur de la zone UZ, secteur à dominante d'activités.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le secteur d'étude est localisé en bordure de départementale et à proximité directe de l'A8. Il est donc exposé au risque transport de matières dangereuses.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le secteur d'étude est situé dans une zone soumise à des aléas retrait-gonflement des argiles, moyens. Le secteur d'étude est concerné par des risques sismiques modérés.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des déplacements seront liés à la fréquentation du nouveau commerce et liés à l'attractivité de nouvelles structures. Etant donné que le site est déjà concerné par un LIDL, la fréquentation et le trafic ne devrait pas augmenter significativement. Au contraire le nouveau dimensionnement du projet vise à offrir plus de stationnement et un meilleur accès au site depuis le chemin Saint-Claude.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet va engendrer des nuisances sonores en phase chantier. Lors de la phase de fonctionnement, les nuisances seront dues à la fréquentation du commerce par la clientèle, les services de livraison. En période nocturne, aucune nuisance n'est prévue car la structure sera fermée. Il n'y a pas d'habitations proches (séparation par les voiries et les éléments paysagers environnants).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet va engendrer des vibrations en phase chantier.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet sera concerné par des émissions lumineuses lors de l'arrivée des employés tôt le matin, et lors des périodes hivernales lumières du magasin et éclairage externes)</p> <p>Des luminaires peuvent être installés sur le parking afin de sécuriser le lieu et permettre aux usagers de décharger leurs courses plus facilement aux heures tardives (notamment lors des périodes hivernales).</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées seront collectées en séparatif et évacuées dans le réseau gravitaire existant.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La réalisation du projet va engendrer la production de déchets liés au BTP. Ils seront pris en charge par les entreprises sur place, afin d'effectuer leur traitement spécifique.</p> <p>Lidl s'inscrit aujourd'hui dans une politique Zero déchets et valorise en interne ses propres déchets. C'est pourquoi aucun local poubelle n'est présent sur le site.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur d'étude choisi pour accueillir le projet est situé sur une zone UZa du PLU d'Antibes. Cette dernière, selon, le règlement peut accueillir des locaux commerciaux.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur de projet est déjà occupé par une construction commerciale et son aire de stationnement. L'objectif de ce projet est de démolir l'ancien bâti pour construire une nouvelle structure LIDL répondant aux enjeux environnementaux actuels. L'espace de stationnement sera redimensionné afin de répondre à la demande croissante et favoriser un accès simplifié au commerce.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Prise en compte des directives du PLU imposées par le PLU en matière d'occupation du sol et d'aménagements paysagers. La réalisation de ce projet va permettre la réalisation de structures plus modernes et économes en énergie avec notamment la mise en place de panneaux solaires sur toit.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site de projet est situé dans la commune d'Antibes, en bordure du chemin St Claude. Le secteur de projet est occupé par un local commercial. Le site est fortement anthropisé. Le but de ce projet est de proposer des structures commerciales plus modernes, mieux dimensionnées à la demande, et plus attractives. La problématique environnementale est aussi prise en compte par la réalisation d'espaces paysagers plus conséquents et cohérents avec l'ambiance générale. La mise en place des énergies renouvelables (panneaux solaires sur toit) est une plus-value. Conscient des enjeux environnementaux de la région, LIDL a établi un pré-diagnostic faune flore afin de cibler les enjeux potentiels. Ils sont jugés faibles. Le projet n'apparaît pas concerné par la réalisation d'une évaluation environnementale, comme lors de sa 1ere demande cas par cas (F09321P0007).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Cadrage environnemental et pré-diagnostic faune - flore
Plan masse du projet
Plans détaillés du projet
Note architecturale
Notice paysagère

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à TOULON

le, 26/10/2021

Signature



ant sur le cadre ci-dessus